PCDR de Sivry-Rance - Planche n°1 : Aménagement du territoire et de la nature

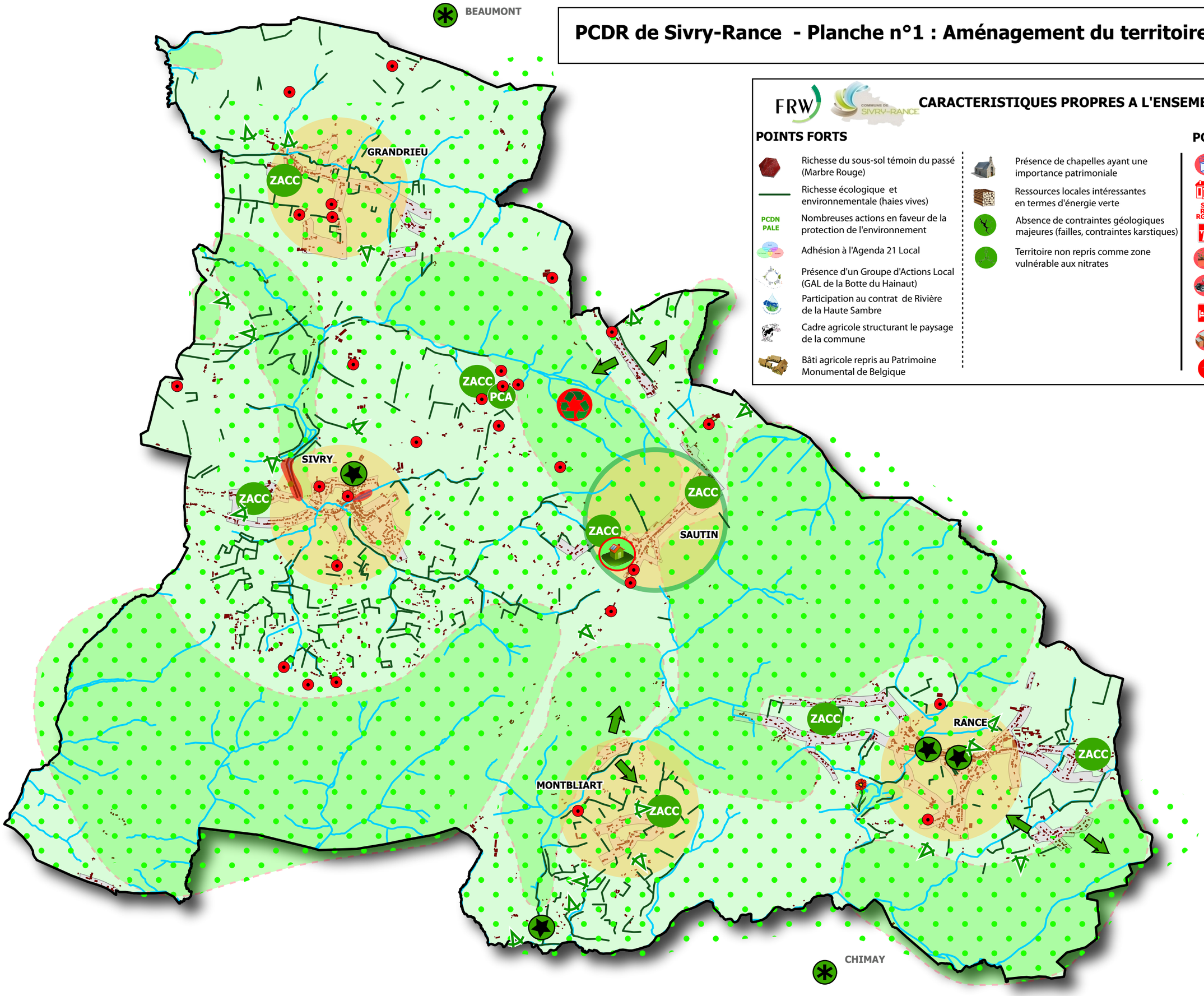

CARACTERISTIQUES PROPRES A L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

POINTS FORTS

- Richesse du sous-sol témoin du passé (Marbre Rouge)
- Richesse écologique et environnementale (haies vives)
- PCDN PALE — Nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement
- Adhésion à l'Agenda 21 Local
- Présence d'un Groupe d'Actions Local (GAL de la Botte du Hainaut)
- Participation au contrat de Rivière de la Haute Sambre
- Cadre agricole structurant le paysage de la commune
- Bâti agricole repris au Patrimoine Monumental de Belgique
- Présence de chapelles ayant une importance patrimoniale
- Ressources locales intéressantes en termes d'énergie verte
- Absence de contraintes géologiques majeures (failles, contraintes karstiques)
- Territoire non repris comme zone vulnérable aux nitrates

POINTS FAIBLES

- Ressource en eau limitée pour la distribution publique
- Mauvaise intégration du bâti récent et/ou des rénovations
- SSC RCU RGBSR — Absence d'outils règlementaires
- Absence d'un axe de transport majeur sur le territoire communal
- Manque d'embellissement dans les villages
- Image agricole dégradée et disparitions d'exploitations agricoles
- Evolution des villages en villages dortoirs
- Apparition d'exploitations agricoles industrielles
- Mauvaise intégration des éoliennes dans le paysage

Légende

I. Patrimoine naturel, environnement et écologie

Points forts

- Cadre de vie paisible
- Patrimoine naturel protégé (Natura 2000)
- Présence d'un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)
- Zones d'intérêt paysager et écologiques reconnues
- Plusieurs points et lignes de vues remarquables
- Présence d'un réseau hydrographique important
- Présence d'un parc à conteneurs sur le territoire communal (tri des déchets,...)

Points faibles

- Absence de zone de prévention de captage arrêtée
- Absence d'arrêté de désignation pour les zones Natura 2000
- Nuisances suite à la présence du parc à conteneurs

II. Patrimoine bâti, urbanisme et aménagement du territoire

Points forts

- Structure villageoise intacte
- ZACC — Existence de Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)
- PCA — Existence d'un PCA
- Plusieurs bâtiments agricoles repris au Patrimoine Monumental de Belgique
- Proximité avec des pôles d'appui identifiés au SDER
- Position centrale du village de Sautin
- Un projet "d'éco-quartier" à Sautin
- Possibilité d'un développement contrôlé des hameaux

Points faibles

- Dispersion de l'habitat
- Risque d'inondation moyen dans certaines zones bâties
- La non prise en compte de la mauvaise publicité des "éco-quartier"

	Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Analyse socio-«économique (Partie 1 du PCDR)	Richesse paysagère Richesse du sous-sol dont témoigne le passé (marbre rouge) Un territoire fortement boisé Une richesse écologique (réseau Natura 2000, réseau important de haies, forêt, etc.) Contrat de Rivière de la Haute Sambre PCDN PALE Nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement PCDN Existence d'un PCDN PALE Adhésion à l'Agenda 21 local et au Plan d'Actions Locales Energie Une volonté politique axées sur le développement durable et une vision sur le long terme Un Groupe d'Action Local actif au niveau de la Botte du Hainaut Absence de contraintes géologiques majeures (contraintes karstiques, faille géologiques,…) Territoire non repris comme zone vulnérable aux nitrates ZACC 8 ZACC pour 5 villages (68,12 ha) Des villages aux entités urbanistiques bien distinctes PCA Existence d'un PCA à Sivry Présence d'un bâti agricole, dont certains éléments sont repris au Patrimoine Monumental de Belgique Proximité de nombreux pôles d'appui identifiés au SDER	Aucune zone de prévention de captage arrêtée Ressource en eau limitée Pas encore d'arrêté de désignation Natura 2000 SSC RCU RGBSR Absence d'outils généraux de régulation du développement urbanistique (SSC, RCU, RGBSR, etc.) Habitat récent (surtout de type 4 façades) parfois mal intégré au bâti ancien - Peu de sites et monuments classés - Pas d'inventaire du petit patrimoine populaire wallon Absence d'un axe de transport majeur sur la commune	PCDN Poursuite des actions en faveur de l'écologie Sensibilisation des habitants à leur environnement Recommandations du contrat de Rivière PCDN PALE Recommandations des différentes études (PCDN, etc.) PCDN Possibilité de tisser des liens étroits entre le PCDN et le PCDR (au niveau des GT) Diminution de la facture énergétique + L'adoption d'outils règlementaires en matière d'urbanisme et d'architecture (Schéma de structure, Règlement Communal d'Urbanisme, etc.) + Une sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques en matière d'urbanisme et d'architecture Une campagne de protection du patrimoine par le classement Une gestion cohérente et parcimonieuse des zones d'habitat ZACC Mise en œuvre des ZACC à programmer de manière cohérente et globale	- Gestion non parcimonieuse du sol liée au manque d'outils règlementaires au niveau local manque de protection et de valorisation du riche réseau écologique de l'entité Risque d'inondation dans certaines zones bâties Manque d'intégration du bâti récent qui altèrerait la qualité urbanistique et architecturale des villages
Consultation de la population (Partie 2 du PCDR)	Climat fagnard Calme et tranquillité Cadre de vie paisible Environnement, paysage, relief Environnement de qualité Cadre champêtre Patrimoine bâti et naturel Structure villageoise intacte Position centrale du village de Sautin + Décorations, illuminations	Dispersion de l'habitat - Décalage entre constructions et trottoirs Parc à conteneurs (actuellement) Embellissement des villages (fleurs) Image de l'agriculture / conflits	Environnement préservé Respecter l'environnement Classement paysager Biodiversité, eau Maintient de l'agriculture Plantation de haies Préserver l' « eau » Solution énergétique durable Utiliser les ressources locales pour les énergies « vertes » Eco quartier (retombées positives) Préservation du cadre villageois Inventorier le petit patrimoine + mise en valeur (four à pain) Conserver les atouts existants + Accueil dans les villages (fleuris,…) Entretenir le patrimoine bâti (chapelles) Hameaux à développer	Eolien défigurant le paysage Dispersion de l'habitat Evolution urbanistique Urbanisation à outrance Cité dortoir et cité sociale Cité dortoir Village dortoir Habitat anachronique (village dortoir) Eco quartier (attention à la publicité) Exploitations agricoles industrielles Disparition des petites exploitations agricoles
Groupe de travail thématique (Partie 2 du PCDR)	Parc à conteneur : prise de conscience de la populationdes valeurs environnementales La richesse écologique, natura 2000, maillage bocager Le cadre paysager, les zone d'intéret paysager très importantes	Absence d'un axe de transport en commun suffisant - Pas d'incitant pour revaloriser les bâtiments existants (patrimoine) - Inventaire du patrimoine absent SSC RCU RGBSR Manque de règlementation en matière d'urbanisme SSC RCU RGBSR Pas d'harmonisation urbanistique Manque d'embellissement des villages	Sensibiliser la population à la présence du parc à conteneurs Mettre en valeur les belles façades et promouvoir l'embellissement des villages PCDN PALE Promouvoir la réalisation d'études sur les sols humides pour les nouvelles constructions Préserver les marres et les étendues d'eau Valoriser et protéger la présence des haies vives	Les retombées négatives du futur quartier écologique Une mauvaise intégration des nouvelles constructions dans le paysage chevrotin Rurbanisation en ruban - Une mauvais politique énergétique - La destruction du bocage La localisation du parc éolien (couloir de migration) - Disparition des hameaux liée à une urbanisation continue